

Le Guichet unique regroupé à la Mairie sociale

Afin de rationaliser et simplifier les démarches d'inscription, la municipalité a décidé de regrouper le service du "Guichet Unique" à la Mairie sociale.

A partir du 24 avril 2015, l'antenne du Square Malsert ne sera donc plus en fonctionnement.

Le service du Guichet Unique accueillera le public à la Mairie Sociale de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi pour l'ensemble de vos démarches relatives à ce service :

1/ Inscription aux écoles maternelles et élémentaires.

2/ Inscription et facturation :

- aux études surveillées,
- aux accueils périscolaires,
- à la restauration scolaire (uniquement l'inscription),
- aux accueils de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances,
- aux écoles municipales des sports (3/12 ans) et des Beaux-Arts (à compter de 4 ans).

3/ Encaissement des prestations liées aux crèches.

Elue chargée de ce dossier :

Martine Ambard, adjointe au Maire déléguée à la dynamisation de l'accès aux services communaux.

Contact presse : 04 94 06 90 22

presse@la-seyne.fr

